



Arras, le 06 août 2019

Élection municipale complémentaire dans la commune de WARLUZEL

(Arrondissement d'Arras)

Par arrêté préfectoral en date du 15 juillet 2019, les électeurs de la commune de WARLUZEL sont convoqués le **dimanche 15 septembre 2019** et, en cas de second tour, le **dimanche 22 septembre 2019** en vue d'élire un conseiller municipal.

Les déclarations de candidature seront reçues à la préfecture du Pas-de-Calais- bureau des élections et des associations – rue Ferdinand Buisson- 62 000 ARRAS.

Du jeudi 22 août 2019 au jeudi 29 août 2019 inclus
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30
(sauf samedi 24 et dimanche 25 août 2019)